



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Strasbourg, le 11 juin 2019

La Rectrice

à

Mesdames et Messieurs les
directeurs d'écoles
Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

s/c de Mesdames les IA-DASEN du
Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Pôle organisation
scolaire et politiques
éducatives

Délégation Académique à
l'Action Culturelle

Affaire suivie par

Emmanuel Claerr

Téléphone : 03 88 23 39 06

Courriel

[emmanuel.claerr@ac-
strasbourg.fr](mailto:emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr)

Référence : 2019-191

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : Appel à projets « Protéger l'environnement, j'adhère ! » (PEJ)

P.j. : La plaquette de présentation du dispositif « Protéger l'environnement, j'adhère ! »

L'[association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace](#) (Ariena) propose pour la 23^{ème} année, en partenariat avec l'académie de Strasbourg et d'autres partenaires publics et privés, l'[opération « Protéger l'environnement, j'adhère ! »](#) (PEJ).

Ce dispositif invite les classes à explorer sur une **grande partie de l'année scolaire** (de décembre à juin) une thématique directement reliée à leur **environnement local**. Tout au long des projets, les élèves seront amenés à être en **contact direct avec le terrain et la nature** et aboutiront à la mise en place d'**actions concrètes** visant la préservation de l'environnement.

Le dispositif vous offre l'**accompagnement pédagogique et technique d'un animateur professionnel de l'éducation à la nature et à l'environnement** d'une [structure membre du réseau Ariena](#) pour un maximum de :

- 12h pour les classes maternelles et du secondaire (collège et lycée) ;
- 15h pour les classes élémentaires.

Vous trouverez l'ensemble des **renseignements nécessaires** (critères d'attribution, procédure à respecter pour constituer un dossier, etc.) sur le site <http://pej.ariena.org/marche-suivre/>

L'ensemble des pièces est à envoyer en **format PDF pour le 8 novembre au plus tard**, à l'adresse suivante : guillaume.simon@ariena.org

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Guillaume Simon, coordinateur du dispositif à l'Ariena, au 03 88 58 38 47 ou par e-mail à l'adresse ci-dessus.

Vous pouvez également prendre contact auprès des **conseillers pédagogiques départementaux sciences, technologie et développement durable** (pour le primaire) et de l'**enseignant relais auprès de l'Ariena** (pour le secondaire), dont les coordonnées figurent dans la plaquette de présentation ci-jointe.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cet appel à projets qui s'inscrit dans le cadre du **parcours d'éducation artistique et culturelle** (PÉAC) des élèves.

Pour la Rectrice et par délégation
La déléguée académique à l'action culturelle



Peggy Gattoni

Liens utiles :

- [Les pages « Éducation au développement durable » du site académique](#)
- [Les pages dédiées au dispositif « Protéger l'environnement, j'adhère ! » sur le site de l'Ariena](#)
- [La page pédagogthèque de l'Ariena présentant les différents outils pédagogiques disponibles au prêt](#)
- [Accès à la collection des cahiers d'ariena](#)